



AVIS AUX MÉDIAS
Le 15 décembre 2008

Objet : Il n'est pas trop tard pour se faire vacciner contre l'influenza (la grippe)

Les familles et les amis qui planifient des réunions pendant les fêtes devraient aussi planifier de rester en santé et de réduire la propagation des maladies comme l'influenza. L'influenza peut être mortelle pour les personnes qui ont des maladies des poumons, du cœur ou du rein ou d'autres troubles sous-jacents, comme le diabète. Les très jeunes et les très vieux sont eux aussi vulnérables à cette maladie respiratoire extrêmement contagieuse.

La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination vous informe que le vaccin antigrippal est le moyen le plus efficace de prévenir l'influenza. D'autres moyens sont également efficaces pour réduire la propagation du virus de l'influenza :

- se laver souvent les mains,
- éternuer ou tousser dans sa manche ou dans un mouchoir jetable,
- garder les surfaces communes bien propres (poignées de porte, interrupteurs d'éclairage, claviers, téléphones),
- rester chez soi quand on est malade.

Chaque année au Canada, l'influenza saisonnière et ses complications entraînent en moyenne 4 000 décès et 20 000 hospitalisations. Tous les médias du pays peuvent contribuer à réduire ces chiffres en encourageant la population à se faire vacciner.

Il n'est pas trop tard pour vous faire vacciner contre l'influenza.

Renseignez-vous auprès de votre médecin, de votre infirmière, de votre pharmacien ou du service de santé publique local.

Renseignements :

Angela Slobodian

Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

Tél. : 613-725-3769, poste 151; courriel : immunize@cpha.ca

À propos de la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination est une coalition d'organismes nationaux du secteur de la santé et de groupes de défense des consommateurs voués à la promotion de la vaccination, qu'ils considèrent comme le meilleur moyen de prévenir l'influenza. La campagne annuelle de la Coalition vise à accroître les taux de vaccination en faisant connaître les avantages du vaccin contre l'influenza à tout âge.

immunize.ca

Autres liens et articles documentaires :

Campagne de promotion de la vaccination contre l'influenza – Bulletins « Info-influenza » N° 1 - 4

<http://immunize.cpha.ca/fr/diseases-vaccines/influenza.aspx>

Agence de la santé publique du Canada

www.phac-aspc.gc.ca/im/influenza-fra.php

Combattez la grippe

www.fightflu.ca/index-fra.html

Ministères provinciaux et territoriaux et régies régionales de la santé

<http://immunize.cpha.ca/fr/publications-resources/links.aspx>

Qui devrait se faire vacciner ?

1) Les personnes qui présentent un risque élevé de complications liées à l'influenza :

- adultes et enfants ayant des troubles cardiaques ou pulmonaires (dont l'asthme)
- adultes et enfants ayant le diabète ou d'autres maladies métaboliques
- adultes et enfants atteints de cancer ou présentant une immunodéficience ou une immunodépression (attribuable à une maladie sous-jacente ou à un traitement)
- adultes et enfants ayant une maladie rénale
- adultes et enfants atteints d'anémie ou d'hémoglobinoses
- adultes et enfants dont l'état de santé compromet le traitement des sécrétions des voies respiratoires
- enfants et adolescents traités sur de longues périodes à l'acide acétylsalicylique
- résidents des maisons de soins infirmiers et autres unités de soins de longue durée
- adultes de 65 ans et plus
- enfants de 6 à 23 mois
- femmes enceintes

2) Les personnes susceptibles de transmettre l'influenza aux sujets à risque élevé de complications :

- personnel soignant et autres fournisseurs de soins qui pourraient transmettre l'influenza à des sujets à risque élevé
- contacts familiaux des sujets à risque élevé
- femmes enceintes (à toutes les étapes de la gestation, mais surtout au troisième trimestre) et mères qui allaitent
- personnes offrant régulièrement des services de garde à des enfants de 0 à 23 mois
- personnes s'occupant de sujets à risque élevé en milieu confiné

3) Autres personnes

- personnes offrant des services communautaires essentiels
- personnes en contact direct avec de la volaille infectée par l'influenza aviaire pendant les opérations de mise à la réforme
- **On encouragera les personnes de 2 à 64 ans en bonne santé à se faire vacciner même si elles ne font pas partie des groupes ci-dessus.**